

**Association pour la sauvegarde
de l'église de Trois Etôts**

**Compte rendu d'assemblée générale 2015
le 11/04/2015, à Cernoy - 60190**

Nombre de membres présents : 13 (cf. feuille de présence)

Nombre de membres représentés : 38 pouvoirs donnés valides / 2 pouvoirs nuls (la règle de 6 pouvoirs maximum par personne est respectée).

A noter la présence partielle de M. Patrice Fontaine, conseiller départemental, venu témoigner de son soutien à l'association et au projet de sauvegarde de l'église de Trois Etots qu'il apprécie particulièrement.

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Renouvellement du conseil d'administration et du bureau
- Questions diverses

Introduction

Présentée par Pierre Cagnat

Pierre Cagnat présente ses remerciements à l'équipe municipale pour son soutien permanent à l'association et pour la mise à disposition des locaux de la mairie pour la tenue de cette assemblée

Rapport moral

Présenté par Pierre Cagnat

Pierre Cagnat fait part aux membres de l'assemblée des encouragements reçus pour la poursuite de notre activité, notamment ceux de :

- M. Dominique Palewski, ancien sous-préfet de Clermont ayant été à l'initiative de l'inscription de l'église sur un projet prioritaire de restauration,
- M. Paul Coulon, sous-préfet de Clermont,
- M. Philippe Marini, maire de Compiègne et ancien sénateur
- M. & Mme Philippe Lefèvre, membres de l'association depuis la première heure et heureux de constater le résultat des actions de l'association.
- M. Philippe Langlois, membre de l'association

Les travaux de l'intérieur de l'église ont débuté en février et suivent leurs cours : le grattage des briques est fini, les joints sont en cours de réalisation. Un badigeon blanc est prévu pour recouvrir les briques pour revenir à l'état originel. La question est posée par l'assemblée sur l'utilité et la nécessité de ce badigeon, en défaveur de la polychromie apportée par les briques en leur état naturel qui serait préférée esthétiquement. La question sera donc posée à M. Algrin, architecte en charge des travaux. Suite à la réfection des murs débutera celle du sol

(murs et sol faisant partie de la même tranche de travaux). La finition de cette tranche est envisagée pour septembre, sous réserve de confirmation. Une cérémonie pourrait alors avoir lieu lors des Journées du Patrimoine pour clôturer l'achèvement des 5 tranches de travaux.

Concernant le financement, il est souligné par Madame le Maire que des documents administratifs sont manquants pour permettre de débloquer certaines subventions. Ces documents ont été demandés à M. Algrin à qui il incombe de les fournir.

Par ailleurs, Pierre Cagnat souligne le problème de réduction des subventions du conseil général, passant de 30% à 25% avec un impact rétroactif sur la tranche en cours. M. Fontaine s'engage devant l'assemblée à parler de ce problème au président du conseil général afin de revenir aux conditions initiales de subvention.

En l'état actuel des réductions de subventions, l'association qui finançait jusqu'alors la partie non subventionnée à hauteur de 14% (10% + 4% de TVA partielle) devra désormais financer 19% du projet. De son côté, le conseil municipal s'est engagé à continuer les travaux, en faisant l'avance financière nécessaire à l'association.

Il est également à déplorer la perte de la subvention de M. Philippe Marini, puisque celui-ci ayant démissionné de son poste de sénateur ne dispose plus des crédits parlementaires dont il avait fait bénéficier l'association à deux reprises.

Outre la volonté de renouveler et augmenter le nombre de cotisants à l'association, d'autres actions seront à mettre en place pour trouver des financements. Madame le maire suggère aussi d'approcher des entreprises de la région à ces fins.

Par ailleurs, quand le moment sera venu, il sera également fait appel au mécénat pour assurer le financement des vitraux. Cependant, en attendant la mise en place de vitraux, dont la procédure administrative sera longue et compliquée selon les directives de la DRAC, des solutions temporaires pour fermer l'église sont à l'étude (ex. plexiglas ou solutions similaires). Ceci permettrait notamment d'accueillir des événements culturels indépendamment de la météo.

M. Contestin suggère l'idée de proposer l'église comme lieu de prêt à des peintres moyennant leur adhésion à l'association et la mise en place d'une convention afin d'éviter toute dégradation.

Vincent Pasquier évoque aussi la tenue de plusieurs concerts musicaux sur un week-end avec communication préalable sur les réseaux sociaux appropriés pour attirer le plus de monde possible.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 13

Pouvoirs valides : 38

Pouvoirs nuls : 2

Rapport financier

Présenté par Jacques de BRUCE

La situation financière au 31 décembre 2014 (Revenus / Dépenses, Trésorerie) de l'Association est présentée.

Les cotisations ont représenté 4 089.50€ pour un total de recettes encaissées de 4 677.49€.

La participation aux travaux s'est élevée à 21 107.31€

L'association a également versé 18 274.65€ à la mairie en janvier 2015 au titre de la participation aux travaux de la tranche IV.

A ce jour le solde de trésorerie de l'association est 11 230.89€.

La participation aux travaux à venir (hors vitraux) est estimée à environ 50 000€, ce qui laisse envisager un déficit de l'association à hauteur de -40 000€.

M. Fontaine demande à Pierre Cagnat de lui envoyer une lettre sollicitant l'aide du président du conseil général.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 13

Pouvoirs valides : 38

Pouvoirs nuls : 2

Renouvellement du Conseil d'Administration

Liste des candidats à l'élection du conseil d'administration :

- Jacques de BRUCE
- Marion BRUNET
- Alain BULTE
- Pierre CAGNAT
- Maria GRZEGORCZYK
- Catherine JOUANNETEAU
- Florent MAZIERES
- Vincent PASQUIER
- Philippe ROMAIN
- Sébastien ROSE

Le conseil d'administration est élu en totalité par l'assemblée générale à l'unanimité.

Votants présents : 13

Pouvoirs valides : 38

Pouvoirs nuls : 2

Renouvellement du Bureau

Liste des candidats à l'élection du bureau :

- président : Pierre CAGNAT
- vice-président : Florent MAZIERES
- trésorier : Jacques de BRUCE
- secrétaire : Sébastien ROSE
- trésorière-adjointe : Marion BRUNET
- secrétaire adjoint : Alain BULTE

Le bureau est élu en totalité par le conseil d'administration à l'unanimité des présents.

Votants présents : 6

Votants absents : 3

Pouvoirs valides : 1

Questions diverses

- Aucune

L'Assemblée générale est levée à 17h30